REMBOURSEMENTS DES PRESTATIONS

PACK LMDE EUROPE ET MONDE ➜

à partir du 1er Mai 2025

Soins réalisés à l'étranger

	Si non remboursement par un Régime Obligatoire [B]	Si remboursement par un Régime Obligatoire
HOSPITALISATION		
Hospitalisation médicale ou chirurgicale (y compris IVG)	100 % BR	Dispense d'avance de frais par AXA à concurrence de 150 000 € / assuré et par période de couverture prise en charge par AXA [A] ou 150 % de BRSS [B] si absence de dispense d'avance de frais AXA [B]
Transport ambulance	100 % BR	
SOINS COURANTS		
Honoraires médicaux		
Généraliste et spécialiste (consultation et visite)	100 % BR	100 % BR ou coefficient multiplicateur selon pays
Honoraires paramédicaux (dont infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes)	100 % BR	100 % BR ou coefficient multiplicateur selon pays
Analyses médicales et examens de laboratoire	100 % BR	100 % BR ou coefficient multiplicateur selon pays
Médicaments	100 % BR	100 % BR
Imagerie médicale	100 % BR	100 % BR ou coefficient multiplicateur selon pays
Matériel médical		
Petit appareillage, orthèses	100 % BR	100 % BR
Orthopédie et grand appareillage	100 % BR	100 % BR
DENTAIRE ET OPTIQUE		
Soins dentaires	100 % BR	100 % BR ou coefficient multiplicateur selon pays
Prothèses dentaires	100 % BR	100 % BR
Optique	100 % BR	100 % BR
ASSURANCES [A]		
Téléconsultation médicale	Inclus	Inclus
Responsabilité Civile	Inclus	Inclus
Assurance bagages	Inclus	Inclus
Assistance / rapatriement	Inclus	Selon les conditions générales remises avant la souscription par la Mutuelle

BR : Base de Remboursement de la Sécurité sociale.

(A) Contrat d'assurance pour l'assistance entre la Mutuelle et Inter Partner Assistance. Inter Partner Assistance, société anonyme de droit belge au capital de 130 702 613 €, entreprise d'assurance agréée par la Banque Nationale de Belgique sous le n° de code 0487, immatriculée au registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro BCE 0415.591.055, dont le siège social est situé 7 Boulevard du Régent, 1000 Brussels - Belgique, prise au travers de sa succursale française immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 316 139 500 RCS Nanterre et située 8-10 rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff. Inter Partner Assistance intervient sous la dénomination commerciale Axa Assistance. Le risque lié à cette garantie est porté par AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - RCS Nanterre 722 057 460 dont le siège social est 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex et AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 dont le siège social est 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex, Entreprises régies par le Code des Assurances. Les ayants droit ne peuvent bénéficier de la garantie Responsabilité Civile « Vie étudiante » et « Vie privée ». **(B)** Les pourcentages sont exprimés en fonction des bases de remboursement de la Sécurité sociale française et incluent le remboursement de la Sécurité sociale.

La liste des coefficients multiplicateurs par pays est consultable en Annexe 13 du Règlement Mutualiste.

Document non contractuel. Pour connaître les conditions et les remboursements en détail ainsi que les grilles tarifaires, se reporter au Règlement Mutualiste LMDE.

LMDE, la marque de la mutuelle INTÉRIALE pour les étudiants. INTÉRIALE est une mutuelle soumise au Livre II du Code de la mutualité, dont le numéro SIREN est 775 685 365 et dont le siège social est situé au 32 rue Blanche – 75009 PARIS.

FR378518 01WYNU

REMBOURSEMENTS DES PRESTATIONS

PACK LMDE EUROPE ET MONDE ➜

à partir du 1er Mai 2025

Soins réalisés en France ou à l'étranger

	Sécurité sociale	PACK LMDE EUROPE ET MONDE
PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT		
Forfait équipements de sécurité (casque vélo…) (1) (2)	-	7,50 € / période
Forfait sécurité routière (éthylotests) (1) (3)	-	7,50 € / période
Contraceptifs prescrits non remboursés par la Sécurité sociale (4)	-	45 € / période
Préservatifs masculins/féminins (1)	-	30 € / période
Test de grossesse (1)	-	7,50 € / période
Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale	-	120 € / période

BR : Base de Remboursement de la Sécurité sociale.
S'entend par « période » la durée de couverture choisie par l'étudiant lors de son adhésion.

Aucune des majorations de la participation de l'assuré visées par le Code de la Sécurité sociale et notamment par l'article L.871-1 n'est prise en charge (ces majorations concernent entre autres le non respect du parcours de soins coordonnés). De même, la participation forfaitaire prévue au II de l'article L.160-13 du Code de la Sécurité sociale ainsi que la franchise médicale annuelle laissée à la charge de l'assuré prévue à l'article L.160-13 du Code de la Sécurité sociale et des décrets n°2024-113 et n°2024-114 du 16 février 2024 ne sont pas prises en charge.

Sauf décision contraire de la Mutuelle, la modification des taux de remboursement ou des bases de remboursement de la Sécurité sociale française est sans incidence sur les prestations mutualistes.

Le total inclut les participations de la Sécurité sociale et de la formule de garantie ou pack de garanties santé LMDE.

Les garanties sont exprimées dans la limite des frais réellement engagés. Les taux de remboursement Sécurité sociale mentionnés sont ceux en vigueur à la date de souscription. Les taux de remboursement Sécurité sociale étant susceptibles de subir des modifications règlementaires, les données Sécurité sociale sont donc fournies à titre indicatif pour vous permettre de calculer vos remboursements, elles n'ont pas de valeur contractuelle.

(1) Remboursement sur présentation d'une facture ou d'un ticket de caisse. Le remboursement des achats effectués sur Internet ne peut donc intervenir que dans la mesure où le site Internet respecte les critères de santé publique. Les forfaits test de grossesse, préservatifs masculins, préservatifs féminins peuvent être servis aux membres participants relevant tant du sexe féminin que masculin. **(2)** Forfait équipements de sécurité versé pour l'achat de tout équipement obligatoire ou recommandé par la législation en vigueur destiné à la pratique sportive ou de loisir d'engins roulants non motorisés (roller, vélo…) et répondant aux normes de sécurité en vigueur. Remboursement sur présentation d'une facture acquittée. Le remboursement des achats effectués sur Internet, au titre de la garantie santé LMDE, ne peut intervenir que dans la mesure où le site Internet respecte les critères de santé publique. **(3)** Forfait sécurité routière versé pour l'achat d'éthylotests répondant aux normes de sécurité en vigueur. Le remboursement des achats effectués sur Internet ne peut donc intervenir que dans la mesure où le site Internet respecte les critères de santé publique. Remboursement sur présentation d'une facture acquittée. **(4)** Pour les contraceptifs prescrits non remboursés par la Sécurité sociale, le versement de ces forfaits s'effectue sur présentation d'une facture nominative acquittée détaillant le nom du dispositif médical et/ou l'acte réalisé et sur présentation d'une prescription médicale. Le remboursement des achats effectués sur Internet ne peut donc intervenir que dans la mesure où le site Internet respecte les critères de santé publique.

FR378518 01WYNU